



La salle de l'Orangerie a accueilli le public et les Conseillers de Quartier Ouest pour sa deuxième instance depuis leur renouvellement.

De :

Thierry CHAUDRON

Adjoint au Maire chargé de la présidence et de l'animation du conseil de quartier Orly Ouest et de l'organisation de la démocratie de proximité.

Direction Démocratie et Vie Locale
Ville d'Orly.

A :

Mesdames et Messieurs les **Conseillers de Quartier Ouest titulaires et suppléants**

Pour information :

Imène SOUID, Maire

Alain GIRARD, Maire Adjoint Quartier Est

Maribel AVILES-CORONA, Maire Adjointe Quartier Centre

Frank Erik BAUM, Adjoint au Maire, délégué au Développement durable, transition écologique, environnement, hygiène, sécurité

Renaud LERUDE, Conseiller municipal délégué à la Gestion urbaine

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 15 JUIN 2023

Le conseil de quartier Ouest s'est réuni le Jeudi 15 juin 2023, à la salle de l'Orangerie sous la présidence de Monsieur Thierry CHAUDRON, Maire Adjoint.

Etaient présent(e)s à la séance :

Vice-Présidente : Mme Nathalie ROBERT

Pour le collège des élus :

Jinny BAGE, Thierry CHAUDRON, Yann GILBERT, Annie RAMARIAVELO, Malika VERA, Maire Adjointe.

Pour le collège des acteurs socio-économiques :

Jocelyne BRUNEAU, Magali BUZON, Thierry CAPLIER, Vincent CHARLOT, Abdelkarim GUERROUJ, Anna-Dora RODRIGUEZ, Pierre STOUVENEL,

Pour le collège des habitants (titulaires et suppléants) :

Jean-Michel BONHEUR, Rémy CONTE, Elisabeth GAUTHREAU, Fabienne JAIME, Claude POUGET, Jean-Marc RASO, François RIPOLL, Luigi SURACE,

Pour l'Administration :

Cabinet de Mme La Maire, DGA Adjointe, Direction Démocratie et vie Locale.

Invités :

Céline ROUILLER, Directrice Générale Adjointe, M. Simon ROYER et Mme MOUSSI de LINKCITY.

Elus excusés :

Frank Eric BAUM, Sylvain CAPLIER, Renaud LERUDE, Conseiller municipal délégué à la Gestion urbaine.

Conseillers excusés : Laetitia CROLET, Gisèle MBIMA, Abdé NASSIB, Alix ZIMMERMAN

Monsieur Thierry CHAUDRON **déclare ouvert le 9^{ème} Conseil de Quartier Ouest**, 2^{ème} du 2^{ème} mandat des conseillers tirés au sort.

Il remercie le public présent d'être venu nombreux et ouvre ce conseil sans plus attendre avec les **10** temps forts qui vont ponctuer cette réunion :

1. Introduction et temps forts
2. Approbation Compte Rendu CQO de Mars 2023
3. Actualités de prévention des risques
4. Aménagement ZAC Sénia Thiais-Orly Echange avec le public
5. Diagnostic / Analyse des Besoins Sociaux Echange avec le public
6. Evénements marquants du trimestre
7. La parole aux Conseillers de Quartier
8. La parole au public
9. Cadre de Vie du Quartier Ouest
10. Conclusion

I. Intervention de Mme Annie RAMARIAVELO :

Les conseillers, Mme la Vice-Présidente et M. le Président proposent pour cette instance un temps de parole et d'échanges plus ouvert sur les sujets de l'ordre du jour. Ainsi après chaque intervention, le micro sera tendu pour accroître le partage, les idées, et le questionnement. Bien évidemment, ce fonctionnement va de pair avec une écoute respectueuse des points de vue et des sollicitations. Nous ne pouvons comptabiliser les temps de paroles, cependant, nous essaierons au mieux d'équilibrer les prises de parole entre les Conseillers de Quartiers, représentants locaux des Orlysiennes et des Orlysiens, et le public présent ce soir. Mme Malika VERA et en appui à tour de rôle, d'autres Conseillers de Quartier vont être les régisseurs de salle et vous tendront le micro pour un temps limité, afin que tout le monde puisse s'exprimer.

Comme vous le savez, certaines réponses seront données ce soir, dans le cas contraire, elles vous seront adressées à titre individuel et/ou collectif.

II. Approbation du compte rendu du Conseil de Quartier Ouest de Mars 2023

Madame Nathalie ROBERT informe que le compte rendu a été envoyé aux Conseillers de Quartier le 17 Avril 2023, soit 4 semaines après le CQO. Aucune remarque n'ayant été formulée par les conseillers, le compte rendu a été mis en ligne sur le site internet de la Ville quatre jours après. Après consultation des conseillers de quartier, aucune remarque ni demande de précision n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité. Pour rappel, les CR sont disponibles sur le site de la ville, rubrique Démocratie de proximité, Quartier Ouest, rubrique compte rendu, et disponibles au local du Conseil de Quartier Ouest, rue du Commerce, et donc accessibles à tous les orlysiens aux heures de permanence.

Suivez la ville d'Orly sur
www.mairie-orly.fr



III. Les informations générales

→ Point Rencontre Quartier Ouest:

Monsieur Thierry CHAUDRON informe que plus de 105 habitants ont été accueillis et 83 signalements ou demandes d'intervention ont été enregistrés et quasi tous traités au moins concernant les aspects, voiries, jardins, services, et stationnement. Cet accueil sera maintenu une partie de l'été, jusqu'au 22 Juillet pour reprendre le Samedi 19 Aout 2023. Un affichage des permanences et des Samedis sur Rendez-vous sera en place dès juillet pour le reste de l'année 2023. Les dates peuvent être modifiées en fonction des événements, mais sont toujours connues du public par voie d'affichage.



→ Actualités de prévention des risques : Le Plan Canicule

Monsieur Thierry CHAUDRON développe les contours du Plan National Canicule (PNC) qui a été élaboré à la suite de l'épisode caniculaire exceptionnel de 2003.



Le PNC a pour objectifs de :

- anticiper l'arrivée d'une canicule,
- définir les actions à mettre en œuvre au niveau local et national pour prévenir et limiter les effets sanitaires d'une canicule,
- adapter au mieux les mesures de prévention et de gestion au niveau territorial en portant une attention particulière aux populations à risque (personnes vulnérables, travailleurs, enfants).

Au niveau de la Ville, le PNC fait l'objet d'une large consultation des acteurs (agents, services, établissements scolaires, établissement accueillant le public & bâtiments administratifs, etc...), des élus et certains des acteurs économiques et sociaux. Il est décliné pour le milieu professionnel, en l'occurrence pour les agents de la ville, et adapté aux métiers. Il trouve aussi sa mise en œuvre pour le public, et donc les habitants d'Orly.

Définitions	Vigilance météorologique correspondante	Populations susceptibles d'être impactées
Pic de chaleur : chaleur intense de courte durée (1 ou 2 jours) Episode persistant de chaleur : températures proches ou en dessous des seuils départementaux et qui perdurent dans le temps (≥ à 3 jours)	Jaune niveau 2	Populations fragiles : Personnes âgées, enfants en bas âge, personnes sous traitements médicamenteux, personnes en situation de handicap.
Canicule : période de chaleur intense. Les températures dépassent les seuils départementaux pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs	Orange niveau 3	Populations surexposées : Personnes sans abri, travailleurs surexposés à la chaleur, populations en habitat surexposé à la chaleur, sportifs, notamment en plein air.
Canicule extrême : canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son étendue géographique, à forts impacts sanitaires et sociétaux	Rouge niveau 4	Ensemble de la population exposée

Le PNC et ses couleurs vient renforcer l'adéquation entre les niveaux de vigilance météorologique et les niveaux du plan dans une logique opérationnelle, à savoir :

- le « niveau 1 - veille saisonnière » est activé chaque année du 1er juin au 15 septembre.
- le « niveau 2 - avertissement chaleur » répond au passage en jaune de la carte de vigilance météorologique. Si la situation le justifie, il permet la mise en œuvre de mesures graduées et la préparation à une montée en charge des mesures de gestion par les Agences Régionales de Santé (ARS). En milieu professionnel, ce niveau consiste en une sensibilisation des agents et des recommandations générales de vigilance et de comportement au travail.

- le « niveau 3 - alerte canicule » répond au passage en orange sur la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché par les préfets de département, et déclenche les mesures opérationnelles d'alerte et de protection des populations à risque, avec les acteurs locaux associés au dispositif (établissements de santé, CCAS, maires, associations ...). En milieu professionnel, les recommandations générales du niveau 2 sont assorties de préconisations fortes en matière d'adaptation de l'activité et d'aménagement des postes de travail.

- le « niveau 4 - mobilisation maximale » répond au passage en rouge sur la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché au niveau national par le Premier ministre sur avis du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de l'intérieur, en cas de canicule intense et étendue sur une large partie du territoire associée à des phénomènes dépassant le champ sanitaire.

Mme Annie RAMARIAVELO détaille le PNC sur le secteur Sport. Ainsi, les rencontres et entraînements sont annulés dès le niveau 3 sur les stades et dans les Gymnases de la Ville, et la piscine est ouverte pour les accueils de loisirs. S'agissant des spectacles, dès le niveau 3, les spectacles et les séances de cinéma sont annulés à partir de 12h. A partir du niveau 4, la piscine est gratuite pour tous les orlysiens, dans la limite de la jauge. (nombre de personnes en bassin et dans l'établissement)

Mme Malika VERA détaille le PNC sur le secteur enfance. A partir du niveau 2, les crèches proposent des activités en extérieur aux heures les plus fraîches, tôt le matin, ainsi que la mise en œuvre des actions d'hydratation des enfants. Dès le niveau 3, les sorties à l'extérieur sont annulées. Enfin, et ce dès le niveau 1, les écoles maternelles primaires

disposent d'une climatisation fixe dans les dortoirs et d'une climatisation mobile dans les salles polyvalentes, ainsi que de rideaux.

Monsieur Jinny BAGE détaille le PNC pour la Résidence Méliès, qui outre la mise en œuvre du plan bleu, l'ouverture de la salle rafraîchie aux personnes vulnérables et fragiles, ainsi que le service de repas froids et les hydratations sont opérationnelles dès le niveau 3.

Le CCAS prend contact tous les jours y compris le week-end auprès des personnes inscrites sur le registre canicule durant toute la durée du niveau 3. Les visites à domicile sont également augmentées. Enfin le Parc Méliès ouvre jusqu'à 22h. Un arrêté est pris pour interdire tout barbecue dans tous les parcs et jardins de la ville.

Madame Nathalie ROBERT précise qu'il s'agit d'un résumé des actions prises. Un livret Plan canicule est mis à disposition des Conseillers de Quartier. Ce livret n'est pas un document public et n'est pas en ligne sur le site internet. Seules les infos de prévention, de recensement des personnes vulnérables et la cartographie des fontaines à boire, des points fraîcheurs, des lieux rafraîchis, des fontaines brumisateurs sont bien en ligne sur le site internet de la Ville.

Monsieur Thierry CHAUDRON informe que les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile ont été invitées à se faire recenser en remplissant le formulaire disponible à l'accueil du centre administratif, en ligne sur le site de la ville. Il est possible également de faire son inscription par téléphone au 01.49.90.21.33 ou de retourner le document à l'adresse mail direction.autonomie@mairie-orly.fr

Un contact quotidien est organisé durant l'alerte préfectorale afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes recensées. En cas de difficultés, les services de la ville interviennent pour apporter une aide et un soutien à domicile. En termes de communication, les bénéficiaires du dispositif 2022 ont reçu un courrier pour renouveler leur inscription sur le registre 2023, les partenaires ont également reçu un courrier les informant de la possibilité d'inscrire leur bénéficiaire, sous réserve de leur accord. Enfin, une communication a été proposée dans ONV du mois de Mai pour s'inscrire sur le registre.



Le détail par secteur, type d'établissement, le détail des mesures selon les 4 niveaux d'alertes est disponible dans le guide « Canicule, protégez-vous » en Mairie, au Centre administratif, et sur le site internet de la ville. Pour les Conseillers de Quartier Ouest, un exemplaire est présent dans vos pochettes.

→ **Mesure sur le Quartier Ouest:**

Monsieur Jinny BAGE indique les points d'eau sur le Quartier Ouest, au 9 Allée du Lac et au Parc Méliès, avec un lieu réfrigéré également au Parc Méliès, s'ajoutant au point d'eau réfrigéré au Centre Administratif Municipal.

Au total sur la ville, c'est plus de 18 points de rafraîchissement qui sont mis en place pour les Orlysiens, plus particulièrement dans les secteurs Est et Centre, qui sont les plus densifiés. Le dispositif couvre les 2 mois de Juillet et Aout. Enfin, retrouvez les conseils, parfois de bon sens, mais aussi oubliés, dans Orly Notre Ville à la rubrique « Dossier Canicule ».



Le président propose un échange avec le public et les Conseillers de Quartier :

Public/CQO	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
M. Jean Michel BONHEUR (CQO)	la fontaine située 9 Allée du lac ne fonctionne pas.	Ce signalement est transmis aux services pour action.
Mme Elisabeth GAUTHREAU (CQO)	toutes les infos sur le plan canicule seront-elles dans le journal Orly Notre Ville ?	Il y a eu un article sur le sujet dans ONV de mai-juin. Tous les sites de la ville ont reçus une communication à l'attention des familles.
M. Vincent CHARLOT (CQO)	A la Résidence Méliès, dans certains appartements, il fait très très chaud.	La climatisation est opérationnelle dans la grande salle pour les résidents. Il convient de recenser les personnes les plus fragiles pour qu'elles bénéficient de temps de rafraîchissement en accédant à cette salle à une fréquence plus élevée.
Mme Magali BUZON (CQO)	A Cité jardin, les jeunes demandent un point d'eau sur le terrain de foot. Celui de l'école n'est pas accessible quand l'école est fermée.	Il ne peut être envisagé de satisfaire cette demande à court terme. En revanche, nous pouvons l'adresser à l'aménageur dans le cadre de la requalification des espaces verts de la ZAC Sénia.

Monsieur Thierry CHAUDRON appelle à une prise d'initiative des Conseillers de Quartier Ouest aux côtés des services, de chaque agent mobilisé, des élus, dans la déclinaison et la réussite de ce plan canicule de la ville, au travers d'une écoute locale auprès des habitants, par une veille solidaire en direction des voisins, et parmi ceux-là, les plus fragiles et exposés. Cette mission s'apparente à un rôle d'ambassadeur de terrain, qui vise à informer, mais aussi à alerter en cas de nécessité. Monsieur Thierry CHAUDRON indique que ce n'est pas la Ville qui compte sur chacune et chacun d'entre vous, mais bien les personnes exposées.

IV. Parc en Scène Orly et Thiais

Intervention de la société LINCITY, partenaire majeur de l'aménagement de la ZAC Sénia, représentée par Monsieur Simon ROYER et Mme MOUSSI.



Éléments de contexte

La zone logistique du SENIA bénéficie d'une mutation profonde. En effet ce site contigu au MIN de RUNGIS, est un site logistique en perdition marqué par des entrepôts délabrés dans un paysage austère, 100% imperméabilisé laissant place à une végétation quasi inexistante, entourés de friches ferroviaires.

Ce site constitue une opportunité de revitaliser pour développer la biodiversité existante, tout en créant des conditions et une offre de vie répondant au besoin de logement, zone desservie par une offre totalement nouvelle de transport en commun : arrivée de la ligne 14 (Juin 2024), d'un TCSP (2025), du Tramway 9 (2025) et d'une gare TGV (horizon 2033)

Éléments clés

Mutation du SENIA

50 hectares pour la création de plusieurs quartiers résidentiels mixte (entre logements, commerces, services et équipements)

Un projet porté par l'Etat

Une transformation portée par l'Etat, ses opérateurs (EPAORSA), et par les Villes de Thiais et d'Orly.

Lieux de vie de qualité et écologiques

Des architectures contemporaines de qualité avec des logements agréables à vivre. Un travail de conception partagé avec la Ville d'ORLY et les opérateurs publics.

PARCS EN SEINE : Un projet de 1489 logements sur Orly (phase 1 : 1230 lgts et phase 3: 259 lgts) 1130 lgts sur Thiais et des résidences gérées.



Un quartier innovant

Un cadre de vie organisé autour d'un **jardin central** pour :

- Redonner place à la nature en ville
- Créer des espaces extérieurs pour tous
- Profiter d'une promenade au cœur du jardin central

Une programmation diversifiée :

- Logements en accession,
- logements locatifs et logements sociaux
- Commerces de proximité
- Locaux communs et espaces collectifs
- Lieux de vie de qualité et écologiques

Des usages extérieurs favorisant les rencontres :

- Rendre actifs les rez-de-chaussée
- Réalisation d'équipements dédiés à la vie de quartier
- Pas de logements sur rue
- Donner des usages aux toitures- serres et agriculture urbaine en toiture en lien avec la Maison de l'agriculture urbaine - toitures partagées - toitures privatives

Un quartier prenant en compte la **transition écologique en 3 axes** :

1/ Améliorer l'existant

- Faire muter des sols déjà urbanisés
- Désimperméabilisation des sols
- Tendre vers plus d'espaces verts de pleine terre (objectif CBS à 40%)

2/ Favoriser la renaturation, la biodiversité

- Création d'un jardin central, comprenant des espaces de jeux et des espaces de biodiversité
- Réalisation de toitures végétalisées, et équipements des toitures
- Augmentation et diversification des habitats naturels sur les espaces publics
- Gestion de l'eau à ciel ouvert

3/ Construire décarboné

- Construire bas carbone et biosourcé
- Réaliser des projets en avance sur la réglementation thermique.
- Utilisation d'un réseau de chaleur urbain.
- Des menuiseries bois/alu



Phasage prévisionnel

Phase 1 à Orly :

- Mars 2023 : démarrage du chantier de démolition des entrepôts existants
- Juillet 2023 : diagnostics archéologiques
- Septembre 2023 : démarrage des travaux d'aménagement (voiries, réseaux espaces verts)
- Décembre 2023/Janvier 2024 : démarrage des travaux de construction des premiers lots immobiliers
 - Les lots immobiliers seront livrés entre 2025 et 2027

Phase 2 à Thiais :

- T4 2024 : démarrage du chantier démolition des entrepôts existants
- T2 2025 : démarrage des travaux de construction des premiers lots immobiliers et de la Scène Digitale
 - Les lots immobiliers seront livrés entre 2026 et 2030

Phase 3 à Orly et Thiais :

- Les lots immobiliers seront livrés entre 2029 et 2030

Engagements de LINKCITY

Eléments de préservation du cadre de vie pendant les chantiers : Etablissement d'une Charte Chantier Propre :

Mise en œuvre de mesures durant la démolition, les aménagements, les constructions :

- L'organisation du chantier : Planification des approvisionnements chantier en semaine évitant les livraisons à des heures susceptibles de créer des nuisances, stationnement des véhicules du personnel de chantier optimisé, pas de groupe électrogène
- La gestion des déchets : valorisation et tentative de tri et de réemploi du matériel issu de la démolition
- La Limitation des nuisances (interdiction des marteaux piqueurs, engins soumis à des normes acoustiques), éviter de produire trop de poussière, nettoyage des engins en sortie de chantier. Éclairage limité la nuit.
- La limitation de la consommation d'eau, d'électricité, maîtrise des fluides.

Mise en œuvre de mesures pour préserver et développer la biodiversité :

- Action de pré-plantation, obtenir des arbres robustes lors de l'arrivée des premiers habitants,
- Phasage des travaux, avec préservation des friches arborées qui constituent des supports de biodiversité,
- Conservation d'arbres existants rue des 15 arpents (arbres en bordure de l'emprise existante),
- Pose de nichoirs y compris en phase chantier, pour maintenir des habitats pour oiseaux malgré la démolition.

Suivi des chantiers :

- Création d'outils de communication avec les riverains :
- Création d'une page Facebook pour information facile et régulière
- Création d'une adresse mail de contact (possibilité de contacter l'équipe opérationnelle)
- Newsletter et note information à destination des riverains
- Mise en place de « palissades pédagogiques » autour du chantier
- Communiqué dans le journal municipal pour informer des avancées du chantier
- Création d'un site internet à moyen terme

Et aussi, à venir :

- Lancement de pré commercialisation des logements à destination des Orlysiens.

Le Président propose un échange avec le public et les Conseillers de Quartier :

Public/CQO	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
M. Jean Michel BONHEUR (CQO)	Y-a-t-il des recherches archéologiques ? Avant 1960, le site était des champs et une allée verte. Pendant les travaux de la SENIA, des pièces romaines ont été trouvées donc il y a peut-être des vestiges.	Pour chaque programme, une recherche archéologique est obligatoire. Ce sont les services de l'état qui la diligente, ils rendent compte des conclusions, puis l'état avalise ou non la continuité des travaux.

Public (anonyme)	Avenue de la Victoire, les propriétaires sont harcelés par des promoteurs pour acheter les parcelles et les biens, et profitent de ces projets.	Ceci n'est pas tout à fait exact. Ils ne profitent pas des projets car les ZAC ont pour objet justement de ne pas faire « n'importe quoi » et sans consultation avec l'état, la région, et la Ville. Cela dit, un promoteur privé a le droit de démarcher en vue de l'acquisition d'un foncier, pour réaliser une opération immobilière, qui dans tous les cas, fera l'objet d'un dépôt de permis de construire, soumise à la décision de la Ville. S'agissant de ses opérations non encadrées, la ville n'accorde pas le permis de construire.
M. Pierre STOUVENEL (CQO)	quels matériaux seront utilisés pour les sols : matériaux qui absorbent l'eau ou ruissellement ?	les revêtements de sol font l'objet d'études précises en fonction de chaque endroit. L'exposé de LINKCITY montre que la perméabilité des sols est au cœur du projet. Sur les pistes cyclables et les places de parkings aériennes, il est prévu un revêtement semi-perméable, mais sur la voirie, le revêtement sera imperméable, et donc un ruissellement avec des noues est prévu.
M. Abdelkarrim GUERROUJ (CQO)	Qu'en est-il du prolongement du Tram 9 vers aéroport ?	La Ville a porté depuis de nombreuses années (Mme Christine JANODET, et aujourd'hui Mme Imène SOUID) le prolongement du T9 depuis la place Gaston VIENS, vers l'Aéroport, et son pôle économique. L'Etat, la Région, et les aménageurs intègrent cette réalisation dans tous les projets. Les intentions et le bien-fondé sont là.
M. Abdelkarrim GUERROUJ (CQO)	Bonne initiative pour l'Etablissement de la Charte Chantier propre, mais à partir de quand ?	Réponse de LINKCITY : Aujourd'hui, c'est une phase critique des travaux avec beaucoup de poussière car il n'y a que des démolitions. Des mesures d'arrosage sont prises lors de l'abattage des entrepôts, ce qui réduit la formation de nuage de poussière à l'instant T. Le trafic et les vents emportent néanmoins une quantité de poussière très volatile. Les opérateurs seront très attentifs pendant les autres phases critiques du chantier. Monsieur Thierry CHAUDRON précise que la Ville veillera attentivement avec le Conseil de Quartier Ouest en lien avec les associations, de toute action à entreprendre contre le bruit et autres nuisances, si celles-ci s'avèreraient perturbantes pour les riverains.
Public (anonyme)	Concernant les logements, on nous annonce du logement mixte mais quelle part de logement social ?	Les logements s'adressent aux primo-accédants, ainsi qu'aux investisseurs privés, 30% seront de type logement social, proposés aux bailleurs sociaux, qui pour l'instant n'ont pas été soumissionnés.
Public (anonyme)	Qu'en est-il des équipements collectifs : crèche ? centre médical ? Actés ? quelle gestion ? public ou privée ?	Il est trop tôt pour dresser une liste précise. Ce qui est acté, c'est que dès l'arrivée des premiers habitants, l'école sera ouverte, et une crèche accueillera les tous petits. Au regard de l'offre conséquente d'emplacements prévus pour toute activité économique et sociale, la couverture des besoins collectifs, des commerces et services sera bien évidemment au centre des préoccupations. Monsieur Jinny BAGE précise qu'une attention en direction de la jeunesse et de l'écologie est le fil conducteur du projet Parcs en Seine.
Mme AIT-SALAH (Public)	La présentation projetée est illisible.	Monsieur Thierry CHAUDRON regrette la mauvaise qualité de la projection, malgré les réglages et les adaptations effectués pour ce Conseil de Juin, difficulté dûe à un ensoleillement tardif que nous ne rencontrons pas pour les 2 autres conseils de Mars et Octobre.
Public (anonyme)	Le T9 reliera-t-il le métro ? Par quel axe passera-t-il ? Les autres quartiers de la ville ne pourront pas en profiter.	Comme déjà évoqué, il est prévu que le T9 soit prolongé jusqu'à la zone aéroportuaire. Tout le monde est d'accord sur le principe mais le « oui » final est attendu. Le trajet possible partirait de l'avenue des Martyrs de Chateaubriant (actuel terminus), avenue de la Victoire, Parc Méliès, Cimetière d'Orly, rue Charles Tillon, (jusqu'au karting), puis et tourne à gauche. Le T9 dessert le métro et la gare RER C. Si la route Charles Tillon est d'ores et déjà prévue pour être suffisamment large pour accueillir le T9, personne ne peut préjuger des difficultés techniques et foncières pour valider ce tracé. Les quartiers d'Orly d'Est en Ouest seront les premiers bénéficiaires de cette liaison.
Public (anonyme)	La commercialisation de ces logements arrive à la pire période avec hausse des taux. Est-ce qu'il y aura des taux privilégiés pour les Orlysiens ?	La Ville souhaite que la priorité soit donnée aux Orlysiens mais c'est le promoteur qui décide dans son plan de commercialisation. LINKCITY, comme les autres s'engageront vers des pré-commercialisations « privées » incluant des offres commerciales attractives (frais de notaire, cuisine équipée, des m ² offerts, etc...). C'est à leur main. La Ville n'a aucun levier, et encore moins sur les conditions d'octroi bancaire.

Monsieur Thierry CHAUDRON remercie les 2 intervenants de LINKCITY pour leur exposé ainsi que pour les réponses apportées en séance.

V. Diagnostic / Analyse des Besoins Sociaux



Mme Céline ROUILLER présente les résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisés en collaboration avec le cabinet d'étude COMPAS, dont l'objectif est de mettre en exergue les faits marquants du portrait social de notre ville, d'identifier les fragilités majeures, afin de guider la politique sociale de la Ville pour les prochaines années.

Pourquoi un ABS ?

L'ABS est devenue une démarche obligatoire depuis 2016, pour tous les CCAS, mais pas exclusivement sur le seul périmètre de son public. L'ABS est partagé avec l'ensemble des acteurs publics, comme développer des analyses complémentaires et poursuivre le partage sur les problématiques sociales du territoire.

Indicateurs majeurs et faits marquants

→ Peuplement

Avec 24.361 habitants, et plusieurs années de stagnation, la ville poursuit sa croissance engagée depuis 2009. Avec une croissance de sa population de 8% depuis 2014, la commune connaît une croissance plus forte que le Val-de-Marne (3%). Les jeunes ménages sont plus nombreux à arriver qu'à quitter la commune. Malgré un rapprochement avec l'environnement immédiat, la ville se distingue toujours par une taille plus grande des ménages, Orly est une ville qui reste familiale.

→ Familles, enfance, jeunesse

A Orly, les ménages aujourd'hui, c'est :

- 33% de couples avec enfants versus 39% en 1990,
- 16% de couples sans enfant versus 25% en 1990,
- 17% de familles monoparentales versus 9% en 1990,
- 32% de personnes seules versus 23% en 1990.

et 4 153 familles, 71% de familles avec 1 ou 2 enfants et 29% de familles nombreuses. Entre 2013 et 2019, la ville compte 425 familles supplémentaires, dont 203 familles monoparentales (progression plus forte).

et 7 096 mineurs, soit 29% de la population (+1 698 mineurs depuis 2008)

Les fragilités des enfants sont plus fortes dans la commune que dans l'environnement géographique.

47% des moins de 17 ans vivent dans une famille nombreuses, (EPT=36%, 94=31%)

16% des jeunes de 11-17 ans vivent dans une famille ou aucun des parents travaillent. (EPT=12%, 94=10%)

→ Séniors

A Orly, c'est 4 014 séniors de 60 ans et plus, soit 16% de la population. Le nombre de 60 ans et plus a augmenté (+1100 personnes supplémentaires depuis 1990). Les personnes vivant seules représentent 28% dans la tranche 60-74 ans (EPT=27%, Nat=25%) et 40% dans la tranche 75 ans et plus (EPT=43%, Nat=43%). Demain, la Ville comptera + 860 séniors dans 10 ans et +1.200 dans 20 ans, un vieillissement toutefois modéré

→ Les fragilités sociales

A Orly, 50% de la population vit avec moins de 1.597€/mois (niveau médian 94 : 1.962€, niveau médian France : 1.837€), dont 23% en deca du seuil de pauvreté (5.380 personnes soit +1.000 entre 2012 et 2019) Notons que 38% des ménages vivant sous le seuil de pauvreté ne résident pas dans le parc social.

Orly, c'est 12% de chômeurs dont 13% des jeunes (baisse entre 2017 et 2022) avec une évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A.

→ Les enjeux de la mobilité

23% des Orlysiens travaillent à Orly. Il faut noter une fragilité d'une partie des habitants avec la mise en place à venir de la ZFE, car 37% possèdent une voiture avec une vignette 3 et plus.

→ Les enjeux de santé

Indice de besoins potentiels en matière de santé :

Orly : 24, Grand-Orly Seine Bièvre : 19, Val-de-Marne : 16, France métropolitaine : 21

Prospectives et pistes de réflexion

→ Les familles, La ville reste un territoire fondamentalement familial, et le restera dans les années à venir, Comment interroger l'offre de service local à destination des familles ?

→ La jeunesse, Le territoire est un territoire dans lequel la jeunesse occupe une place importante, Quelles politiques publiques en faveur des jeunes ?

→ Les publics fragiles, Ville toujours populaire, Orly accueille un grand nombre de ménages en difficultés : familles monoparentales, jeunes sans emploi sans formation, travailleurs pauvres, etc. Comment identifier ces publics ? Comment les toucher ? Comment intervenir auprès d'eux ? Comment faire évoluer nos réponses ?

Le Président propose un échange avec le public et les Conseillers de Quartier :



Public/CQO	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public (anonyme)	Par quel biais avez-vous ces infos sur la pauvreté et le logement ?	COMPAS traite et compile les sources statistiques provenant des organismes publics tels, INSEE, CAF, Impôts, etc...
Public (anonyme)	Les ZFE ne concernent-elles pas que pour les villes de 150 000 habitants ?	Non, il s'agit de zones incluant toutes les catégories de villes s'y trouvant. (Exemple THIAIS est en ZFE, pas ORLY, car la limite de la zone actuelle est la A86)
Public (anonyme)	A-t-on les données par quartier ?	Oui, l'étude permet de descendre à ce niveau de finesse en particulier s'agissant de la rubrique peuplement.
Mme Fabienne JAIME (CQO)	Sur les questions de santé, la Ville compte-t-elle faire quelque chose ? 6 médecins généralistes sont partis.	Orly connaît les mêmes problèmes avec les recrutements de personnels de santé que toutes les villes ayant un Centre Municipal de Santé. Nonobstant ces difficultés, il y a cependant eu des recrutements en 2022 et 2023. Des moyens financiers et des adaptations de poste ont été ajustées pour rendre les postes plus attractifs, mais malgré cela, les médecins ne restent pas et partent dans le privé.

Monsieur Thierry CHAUDRON revient sur les actions possibles dans le cadre d'un ABS, en prenant l'exemple des ZFE. Le gouvernement recule sur les dates de mise en œuvre comme le report à 2025 pour l'exclusion des véhicules en Critère 3. Les Villes, les régions agissent avec autant de moyen de pression sur les Métropoles (Grand Paris en tête) pour repousser ces échéances tant l'inégalité sociale est le sujet explosif. Le législateur semble faire une grande marche en arrière. Plus on appuiera l'élargissement de l'offre de transport, plus on apportera de réponses pour les plus défavorisés. Souhaitons que le prolongement du T9 soit un des moyens de lutter contre les inégalités liées à ZFE.

VI. Événements marquants du trimestre

→ CIQ sur la formation professionnelle

Monsieur Yann GILBERT avait invité les Conseillers de Quartier à participer au Conseil Inter Quartier sur la formation professionnelle. Une large majorité des Conseillers ont répondu présent. Le Président fait un rapide questionnaire et note le retour très positif de ce type de Conseil à thème « hors les murs ». De l'avis général, d'autres thématiques sont souhaitées, comme par exemple sur les transports.

→ Forum de l'emploi

La ville a tenu pour la 3^{ème} année son Forum de l'emploi, dont Yann GILBERT fut l'un des très actifs co-organisateur. Pour rappel, le matin a été consacré à une information collective sur les centres de formation du territoire à destination des collégiens :

- 17 centres de formation présents (dont école Méliès, Eco campus du bâtiment; Paris FC...)
- 130 collégiens des collèges Dorval, Desnos, Paul Klee, Poullard.
- Animation sous forme de Théâtre
- Forum sur les savoirs être

l'après-midi a laissé place à un Job Dating :

- 16 entreprises présentes dont (Amorino, Air France, RATP.....)
- 61 offres d'emploi
- 71 entretiens
- 110 candidats

La présence de l'association ACREL (aide à la préparation aux entretiens), de CBE 94 (accompagnement des seniors vers l'Emploi) ainsi que les stands Création d'entreprises (CitésLab, BGE Adil, France active, etc...) ont permis aux 240 participants d'obtenir des réponses et de saisir des opportunités concrètes vers l'activité et l'emploi.

L'action sera reconduite l'année prochaine, une fois que le bilan définitif des recrutements auprès des entreprises aura été établi.

→ Événements culturels et associatifs

Parmi les nombreux événements culturels et associatifs passés, tous sont importants, et tous ont mobilisé les orlysiens venus de plus en plus nombreux d'une année sur l'autre. Impossible de tout citer, mais parmi les plus marquants ;

- Remise des prix du concours Vitrines de Noël
- 2^{ème} Conseil des Enfants
- Apéro durable 2^{ème} édition
- Diplôme des Ambassadeurs de la mémoire
- Formation premier secours
- Assises du Sport
- Signature projet « Cité Educative »
- Réunion sur le projet de renouvellement urbain du quartier Est,
- Spectacle de nos aînés,
- Fête des voisins (Parc de la cloche)
- 50 ans de l'Ecole des Arts,
- Renouvellement des fleurs des massifs de la ville et distribution gratuite



- Les fêtes de la ville : Orly en Fête
- Etc...

Au titre des commémorations et du souvenir avec la participation des écoles et collèges, des associations :

- 19 Mars 1962 : fin de la guerre d'Algérie
- 23 Avril : journée de la déportation
- 8 Mai 1945 : fin de la 2^{ème} guerre mondiale.



→ Evénements à venir et principaux aménagements

Parmi les nombreux événements à venir, tous mobilisent les services comme chaque année, comme ;

- 50 ans de la piscine d'ORLY
- Nuit du SPORT & Jeux du Val de Marne
- Vide Grenier Familial le 25 Juin (voir paragraphe dédié infra)
- Concernant le programme d'activité « sous le soleil » la soirée d'inscriptions aux sorties d'été du mercredi 28 juin de 17h à 21h permet à chaque famille de choisir les activités souhaitées, aux salons de la mairie. Un livret-programme est mis prochainement dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.

Monsieur Thierry CHAUDRON informe des aménagements (extraits) des 3 prochains mois ;

- Agrandissement de la cour de la maternelle Jean Moulin
- Parcours pédagogique de la nature au Parc Méliès
- Chaises de repos (Chantier Quartier Ouest)

VII. La parole aux Conseillers de Quartier

Avant d'effectuer le tour de table et les questions des Conseillers, le Président propose un très rapide point d'étape des projets issus des groupes de travail n° 7 à 11

→ GT n°7 : chaises de repos.

Monsieur Jinny BAGE indique que l'implantation des chaises conformément au plan débattu et remis aux services, avec validation de Mme la Maire est désormais confiée au service technique. Une visite des sites d'implantation s'est tenue début Juin. Une proposition de modèle avec scellement au sol sera choisie pour ses qualités esthétiques, ses dimensions, et ses matériaux, ainsi que son prix. Cet aménagement interviendra début 2024, et fera l'objet de recherche de mécénat et d'une participation financière du Conseil de Quartier Ouest, sur son budget investissement.

→ GT n° 8 : Stationnement résidentiel Cité Jardins

En Avril, avec le concours des membres du bureau de l'ACJO, une identification des emprises des enceintes de propriété a conduit à établir un plan de stationnement en vue d'un marquage au sol. L'idée de recourir à une carte d'identification de stationnement des résidents avance, et des propositions sont en phase d'étude à date. Une réunion se tient dans 8 jours pour retenir la ou les solutions les plus appropriées en concertation avec tous les acteurs, l'ACJO, la Ville, les Services, et l'EPAORSA, sous la conduite du Directeur des Projets, et avec la participation d'Imène SOUID, Maire d'Orly.

L'objectif premier est de lutter contre les stationnements indésirables et anarchiques, tout en étant réglementairement en adéquation avec les contraintes futures de la ville en matière de stationnement. Tous les aspects comptent, pour une mise en œuvre au moment de la mise en service de la gare M14 de Thiais Orly en Mai 2024.

→ GT n°9 : Vide Grenier Familial Orly (V.G.F.O.)

En premier lieu, le Président se fait le porte-parole des Associations partenaires (UPT, ACJO, Parc de la Cloche) pour remercier tous les Chefs de Services, tous les agents qui ont aidé et interviendront le jour J aux côtés des nombreux bénévoles. Monsieur Thierry CHAUDRON adresse tout particulièrement les remerciements de la part du Comité d'Organisation au Cabinet de Mme La Maire, et Mme La Maire pour avoir pris la décision d'une part de répondre à cette attente de ce type de manifestation, et d'autre part pour avoir soutenu toutes les initiatives compte tenu d'un budget 2023 extrêmement contraint.



Le Comité d'Organisation témoigne de toutes les difficultés et obligations organisationnelles pour arriver à la réalisation et la tenue de cet événement. Le Président indique qu'on n'improvise pas un Vide Grenier sur un espace public en claquant des doigts. A date, il reste quelques stands de format normal (7,5m²) et de format XL (15m²). Tous les Orlysiens sont les bienvenus, en famille, pour tous les amateurs qui cherchent la perle rare, ou saisissent la bonne affaire, ou qui viennent fouiner dans un espace à taille humaine, et une ambiance détendue, en profitant des services et des commerces ouverts tout proches.

Par convention, le bénéfice net de la vente des emplacements est reversé aux écoles.

Toutes les modalités sont contenues dans le flyer présent dans les pochettes des Conseillers de Quartier. Des exemplaires sont disponibles pour le public.

→ GT n°10 : circulation Bonin/Joffre/Vignes

Le groupe de travail GT 10 s'est réuni le 24 Avril 2023 en Mairie. Parmi des irritants identifiés, figurent ;

- La visibilité difficile au Stop Bonin / Joffre
- L'implantation des Chicanes Joffre
- La pertinence du maintien à double sens de la rue Joffre
- Desserte Bonin
- Accès Victoire / Centre ancien et Centre ancien / Victoire

Les constats identifiés sur le plan de la sécurité ;

- Vitesse excessive sur BONIN/Lavoir
- Arrivée brusque sur Stop Bonin
- Pas de visibilité droite au stop
- Croisement voiture difficile sur Joffre
- Danger sortie Vignes
- Trafic hors riverains importants (effet Waze de contournement)



Des solutions alternatives à l'existant sont issues de ce groupe de travail, assorti d'un questionnaire auprès des riverains (taux de retour = 100%). Il s'agit maintenant de façon concertée avec la Ville et ses impératifs de cohésion d'ensemble et d'équilibre des parcours voitures, vélos et piétons en place et futurs, d'examiner ces propositions et d'en définir un phasage de mise en place.

Les préconisations d'aménagements Joffre/Bonin/Vignes concernent ;

1/ signalisation

- Entrée Bonin n° 1, sens Victoire / Bonin : pose d'un panneau sauf Riverains/services
- Entrée n° 2 Bonin, sens Bonin / Eglise : pose d'un panneau sauf Riverains/services
- Entrée Vignes, sens Joffre Victoire : pose d'un panneau sauf Riverains/services
- Entrée Joffre sens Sud Nord : pose d'un panneau sauf Riverains/services



2/ Aménagements

- 2 miroirs de sécurité en haut de Vignes
- Mise de Joffre en sens interdit sens Nord Sud
- Déplacer le 20 en haut de la rue Bonin
- Panneau stop à 30m au lavoir
- Stop au lavoir sur panneau déporté
- Bande au sol « stop » avancé de 1,5m
- Passage piéton surélevé Joffre Nord
- Passage piéton surélevé entrée Bonin 2



Les points forts de cette préconisation sont ;

- Effet dissuasifs du sens interdit sauf riverains/services
- Résolution des croisements de véhicules sur Joffre
- Réduction de la vitesse du carrefour Bonin/Joffre/Vignes

Le Conseil de Quartier valide ces préconisations, et donne son accord pour présenter le résultat du GT 10 à Mme La Maire et les services.

ATTENTION.

En raison du début de travaux, en particulier sur l'Ecole Jean Moulin dès cet été, des arrêtés municipaux vont fixer les règles d'accès, et sans doute des restrictions temporaires de circulation à certaines heures. Ceci aura des conséquences sur la circulation. Ainsi une partie des préconisations du GT 10 sont examinées par les Services dans le cadre de l'aménagement de sécurisation de l'entrée Jean Moulin par l'entrée BONIN et la restriction de circulation de Bonin 2 aux horaires scolaires. (durée 1 an)

→ GT n°11 : Projet intergénérationnel Pasteur

Monsieur Thierry CHAUDRON indique que le groupe de travail est momentanément dissout.

Les représentants de l'Association de Riverains ont été reçus par Mme La Maire lors d'une réunion de concertation, au cours de laquelle a été réaffirmée la continuité du projet dans son utilité de répondre aux besoins des Orlysiens, toutes générations confondues. Pour autant, des remarques ont été prises en compte, et vont faire l'objet de propositions d'aménagements auprès de l'opérateur ensemble. Au cours des prochaines semaines, les évolutions seront présentées de nouveau dans le cadre d'une concertation, puis arrêtées dans le respect du calendrier. Le Conseil de Quartier en communiquera les issues, et jouera son rôle de force de proposition, en maintenant son

engagement de rassembler riverains (représentés ou pas), acteurs économiques et sociaux du quartier, pour préserver autant qu'il soit possible le cadre de vie en général, pendant les phases de travaux, et en préparation des nécessaires aménagements concomitamment à l'exploitation des entités.

→ La parole aux Conseillers de Quartier Ouest

Monsieur Thierry CHAUDRON donne la parole aux Conseillers de Quartier.

CQO	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
M. Jinny BAGE	Le prix du meilleur journal scolaire de l'Académie de Créteil puis de France a été décerné à l'école Marcel Cachin.	Thierry CHAUDRON : Félicitations aux écoliers et à l'équipe enseignante.
Mme Jocelyne BRUNEAU	Concernant la mise en sens interdit, l'expérience du Clos Marcel Paul montre que l'interdiction n'est pas respectée.	Thierry CHAUDRON : Les règles de voirie issues de concertation avec les riverains s'appliquent à tout le monde. Les contrevenants sont verbalisables. S'agissant du secteur Bonin/Joffre/Vignes, il s'agit aussi de tendre à agir sur le comportement des parents à favoriser la marche à pied plutôt que la voiture.
M. Pierre STOUVENEL	Attention aux reflets provoqués par les miroirs	Thierry CHAUDRON : L'implantation de miroirs sera soumise aux Services techniques et aux ASVP pour validation.
M. Thierry CAPLIER	Des associations sont demandeuses de locaux (salles de convivialité). Avec la disparition de la salle Marco Polo (quartier Est), quelle sera l'offre ? Y a-t-il une information spécifique à leur attention ?	Thierry CHAUDRON : Les Salles de convivialité sont destinées aux habitants. Certains locaux sont mis à disposition d'associations (Marco Polo, Orangerie, autres...). La Maison des Associations de la rue du Nouvelet reste aussi une alternative dans les limites des réservations et des horaires. Peut-être faut-il réfléchir à d'autres locaux sous exploités. Par contre toutes les informations sont sur le site internet de la ville.
Mme Nathalie ROBERT	Quid de l'installation de la Police Municipale ?	Thierry CHAUDRON : Le Chef de police municipale arrive en septembre 2023. Comme ailleurs en France, les métiers de la sécurité sont en très grande tension (manifestations, émeutes, surveillance, préparation des JO, etc...), d'où le retard pris dans son recrutement. Une fois arrivé, le chef de la police municipale va recruter les membres de son équipe.
Mme Nathalie ROBERT	Qui sont les personnes qui sont dans la ville avec des gilets orange ?	Thierry CHAUDRON : Les personnes en gilets orange sont les médiateurs qui agissent sur toute la ville. Nous avons de très bons retours de leur action, et sont intervenus sur notre quartier.
M. Luigi SURACE	Les promoteurs de l'avenue de la Victoire et Voie Nouvelle essaient de soudoyer les propriétaires de pavillons. La Ville soutient elle les propriétaires pavillons ?	Thierry CHAUDRON : Toutes les parcelles qui permettraient des constructions représentent un effet d'aubaine pour les promoteurs. Attention : tous les promoteurs disent « c'est OK avec la mairie » alors que c'est complètement faux. La Ville a le pouvoir de dire « non » à des permis de construire. Le PLU nous protège car remplacer des pavillons par des immeubles ne peut se faire que dans le cadre d'une ZAC. Il y a aussi des intermédiaires immobiliers qui outrepassent leur mandat. En cas de doute, le service urbanisme est là pour lever tout doute sur ces manipulations.
M. Abdelkarrim GUERROUJ	Le Conseil inter-quartiers était très intéressant mais il est dommage que toutes ces informations ne soient pas transmises plus largement, notamment aux collégiens.	Yann GILBERT : les 3 établissements présents au conseil inter-quartiers étaient également présents au forum emploi et ont fait l'objet d'une rencontre avec les collégiens.
	Dans l'ABS, il est évoqué le départ des séniors. S'agit-il de mise au vert ou décès ?	Céline ROUILLER : les 2.
Mme Magali BUZON	Les travaux rue Charles Tillon sur le trottoir interrompus ? (même au-delà du métro 14)	Thierry CHAUDRON : Nous sommes au courant de l'arrêt, sans pour autant connaître les raisons et la nature du type de travaux (enfouissement, ou préparation de la nouvelle voirie).
M. Pierre STOUVENEL	AFMD, la plaque commémorative Bonin n'est plus lisible car l'écriture est effacée. La plaque est toujours bien présente mais il faut la rénover.	Thierry CHAUDRON : Il y a eu erreur dans le signalement effectué aux Services. (plaque de rue au lieu de plaque commémorative). Les services sont sollicités pour envisager une réfection.
Mme Nathalie ROBERT	Où en sont les travaux des places de stationnement de la rue du Commerce	Thierry CHAUDRON : Le projet existe toujours. Une réponse sera donnée à la rentrée.
M. Pierre STOUVENEL	Les toilettes de la gare sont toujours condamnées. Réouverture envisagée ou abandon ?	Thierry CHAUDRON : Nous allons prendre contact avec nos correspondants à la SNCF pour connaître les raisons de cette fermeture.
M. Pierre STOUVENEL	Le marquage rue du 11 novembre est effacé donc les automobilistes avancent jusqu'au feu rouge au lieu de s'arrêter avant. Ainsi, les bus ne peuvent plus tourner.	Thierry CHAUDRON : Un signalement sera fait au Service.
	La fresque du gymnase Youri Gagarine s'est fortement dégradée. Est-il prévu de la refaire.	Thierry CHAUDRON : Cette fresque fait effectivement partie du patrimoine Orlyisien et de notre Quartier. Nous pouvons faire la demande pour une réfection, mais dont l'issue sera soumise à un arbitrage budgétaire forcément contraint au détriment d'une autre opération sur un bâti.

M. Pierre STOUVENEL	La porte du Cimetière est en très mauvais état. Réparation.	Thierry CHAUDRON : Monsieur le 1 ^{er} Maire adjoint a été sollicité et s'est rendu sur place hier pour évaluation des travaux à réaliser. Une réponse sera donnée à la rentrée.
Mme Nathalie ROBERT	Parmi les nouveaux commerces, il était prévu une caviste, et la réouverture de la Cantine du Marché. Qu'en est-il ?	Thierry CHAUDRON : Le projet du Caviste n'est pas remis en cause mais subit des retards. Le responsable était d'ailleurs au Marché de Noël et nous a renouvelé son engagement. Concernant le local de l'ex restaurant La Cantine du Marché, la destination d'une activité de restauration est toujours d'actualité (source le bailleur).
Mme Magali BUZON	Les médiateurs pourraient-ils intervenir auprès des riverains qui ne rentrent pas leurs poubelles à la cité Jardins ?	Thierry CHAUDRON : La distribution d'une lettre d'information a permis de sensibiliser les riverains sur le sujet, cependant les « irréductibles » bravent l'interdit. Ils encourent une verbalisation.
Mme Magali BUZON	Avec l'arrivée de l'été et la fin des cours, des jeunes utilisent le square très tard le soir, au mépris de la quiétude des riverains. Lesquels sont pris pour cible s'ils se manifestent directement ou auprès des familles.	Thierry CHAUDRON : Ces incivilités et intimidations ne sont évidemment pas acceptables. Si la nécessité d'un rappel à l'ordre par les forces de l'Ordre s'avère opportun, il conviendra d'en faire le signalement et de déposer plainte. La Police Nationale, ou la future Police Municipale y répondra en fonction de ses propres prérogatives.

VIII. La parole au public

Monsieur Thierry CHAUDRON donne la parole au public.

Public	Questions / remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Mme HENON	Un portrait de M. Marcel PAUL ornait l'entrée du Clos. Il a disparu ou a été enlevé, pourquoi ?	Thierry CHAUDRON n'a pas connaissance de ce fait et va s'enquérir auprès des Services et du Bailleur VALOPHIS sur les raisons de sa disparition, qu'elles soient fortuites ou accidentelles. Une réponse sera donnée à la rentrée.
Anonyme	Merci pour les bancs au parc Méliès mais il n'y a toujours pas de toilettes standards, il n'y a que des toilettes turques.	Thierry CHAUDRON propose de motiver l'installation de toilettes standards.

IX. Plan Cadre de Vie et signalements

Le Président rappelle les 3 objectifs du « Plan Cadre de Vie » avec ses 3 grands thèmes structurants ;

- ➔ Définir ensemble des axes d'amélioration du cadre de vie en utilisant les outils à votre disposition : vous l'utilisez (application Smartphone et mails) et nous y répondons.
- ➔ Proposer et mener des projets collaboratifs et transverses : toujours de nouveaux groupes de travail
- ➔ Etre proactif et rendre compte des actions engagées ;

Voici le résultat des traitements des demandes reçues depuis le 1er Janvier 2023.

- 83 signalements et/ou sollicitations depuis le 01/01/23 (-9% mpap)
- 79 pris en charge et/ou résolus (95%)
- 23 sur la propreté (27%)
- 19 sur le stationnement voirie (22%)
- 12 sur la sécurité (14%)
- 12 sur incivilités/voisinage (14%)
- 42 autres catégories (50%)

Monsieur Thierry CHAUDRON précise qu'il n'y a pas de communication particulière en terme de Sécurité, mais rappelle que le Conseil de Quartier Ouest a été à l'initiative de la réalisation d'une plaquette sur la prévention de la sécurité et à l'approche des mois d'été. Cette plaquette figure dans les pochettes des conseillers de quartier. Une dizaine d'exemplaires à destinations de voisins, et Orlysiens, peut être mise à disposition des Conseillers qui en feraient la demande.

X. Prochain Conseil de Quartier Ouest

Le prochain Conseil de Quartier Ouest aura lieu ;

Mardi 17 Octobre 2023 à 19h à la Salle de l'Orangerie,
(sous réserve de disponibilité).

Une invitation sera envoyée par mail.

Monsieur Thierry CHAUDRON remercie Anne MORELLO, qui a permis de mener notre instance avec efficacité, grâce à sa disponibilité. Le Président rappelle que Mmes RAMARIVÉLO et VERA, MM BAGE et GILBERT, et Monsieur Thierry CHAUDRON sont à votre écoute au Point de Rencontre Quartier Ouest.

Le Président remercie le public, les Conseillers de Quartier, les élus, la Direction Démocratie et Vie Locale, et les Services Techniques et Événementiels.

CONSEIL DE QUARTIER OUEST



Présidé par
Thierry Chaudron
Adjoint au Maire

COLLÈGE ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES



Jocelyne
Bruneau



Magali
Buzon



Thierry
Caplier



Vincent
Charlot



Abdelkarim
Guerrouj



Anna-Dora
Rodriguez



Pierre
Stouvenel



Abdé
Nassib

COLLÈGE HABITANTS



Laetitia
Crolet



Fabienne
Jaime



Jean-Marc
Raso



François
Ripoll



Luigi
Surace

ET AUSSI...

Jean-Michel Bonheur,
Elisabeth Gauthreau,
Nathalie Robert *Vice-Présidente*

COLLÈGE ÉLUS



Jinny
Bagé



Malika
Vera



Yann
Gilbert



Annie
Ramariavelo



Sylvain
Caplier

Les Conseillers de Quartiers Ouest (mise à jour Décembre 2023)

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Thierry CHAUDRON remercie l'implication de toutes et tous, pour les échanges d'idées qui sont nés de ce conseil de quartier. Rendez-vous à la rentrée, bonnes vacances, et prenez soin de vous.

Thierry CHAUDRON
Maire Adjoint Quartier Ouest

Le 17 Juillet 2023
Direction de la Démocratie de Proximité

Coordonnées utiles :

thierry.chaudron@mairie-orly.fr Portable : 06 25 82 94 00
anne.morello@mairie-orly.fr Directrice Démocratie et Vie Locale